



LIGUE RÉGIONALE DE  
**TRIATHLON**

HAUTS DE FRANCE

# Bureau Exécutif de Ligue Relevé de décisions

## Informations

Date de la réunion

Gravelines

Lieu de la réunion

Mercredi 20 mars 2019 - 9h00

Le Président

**O.DUCHATEAU**

La Secrétaire de séance

**L. DE JAEGERE**

Ligue Hauts de France de Triathlon  
Complexe Sportif Maurice Baude – Route de Bourbourg  
59820 GRAVELINES

Tel - Fax: 03 28 22 06 79 - Email : tri5962@free.fr



LIGUE RÉGIONALE DE  
**TRIATHLON**  
HAUTS DE FRANCE

## Contenu

|     |   |   |
|-----|---|---|
| 1   | Participants.....                             | 3 |
| 2   | Début de réunion.....                         | 4 |
| 3   | Calendrier de réunions.....                   | 4 |
| 4   | Organigramme de la ligue et commissions ..... | 4 |
| 5   | Arbitrage.....                                | 4 |
| 6   | Questions diverses.....                       | 5 |
| 6.1 | Festival indoor de Liévin .....               | 5 |
| 6.2 | Aide aux licences adultes .....               | 5 |
| 6.3 | Equipement des organisateurs .....            | 5 |
| 6.4 | E.T.R. ....                                   | 5 |
| 6.5 | Site de la ligue .....                        | 6 |
| 6.6 | Natation en eau libre.....                    | 6 |
| 6.7 | Demande de prêt de minibus.....               | 6 |
| 6.8 | Demande de moquette .....                     | 6 |
| 7   | Fin de la réunion.....                        | 7 |

## 1 Participants

### Présents

|                                    |                              |
|------------------------------------|------------------------------|
| <b>Monsieur DUCHATEAU Olivier</b>  | Président                    |
| <b>Monsieur CARDINAEL Patrice</b>  | Vice - président             |
| <b>Monsieur BUNIET Jean-Michel</b> | Trésorier et Vice- président |
| <b>Madame DE JAEGHERE Laurence</b> | Vice - présidente            |

### Excusé

|                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| <b>Monsieur PARMENTIER Olivier</b>  | Vice - président |
| <b>Madame VANLANDEGHEM Virginie</b> | Secrétaire       |

### Invités

|                                   |                                       |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Monsieur CHAMBELLAND Cyril</b> | Directeur Général - voix consultative |
|-----------------------------------|---------------------------------------|

## 2 Début de réunion

9h00

## 3 Calendrier de réunions

Suite à l'envoi tardif de la convocation du C.A. de Bapaume, le B.E. prend la décision d'annuler le conseil d'administration du samedi 23 mars 2019 à Bapaume.

**Voté à l'unanimité**

Calendrier des prochaines réunions :

B.E. Mercredi 24 avril à Gravelines

C.A. Samedi 27 avril à Bapaume

B.E. mercredi 05 juin à Gravelines

B.E. mercredi 25 septembre à Gravelines

C.A samedi 05 octobre à Bapaume

B.E. samedi 20 novembre à Gravelines

**Voté à l'unanimité**

## 4 Organigramme de la ligue et commissions

Présentation du nouvel organigramme de la ligue.

Suite aux élections de la dernière assemblée générale, il est demandé aux membres du C.A. de faire acte de candidatures pour intégrer le Bureau exécutif\* et / ou être responsable d'une commission et/ou être responsable sur l'un ou l'autres des deux versants d'une commission.

Le retour des candidatures est fixé au 1<sup>er</sup> avril, aux membres du B.E.

**Voté à l'unanimité.**

Il est demandé aux membres du C.A. de lister le ou les actions qu'ils souhaitent mener au cours de la saison 2019 et d'y joindre un budget prévisionnel.

Le but est d'établir un budget prévisionnel par commission et de le soumettre au CA du 27 Avril pour approbation.

Le retour des projets d'actions est fixé au 08 Avril.

**Voté à l'unanimité.**

\*Pour candidater au Bureau Exécutif, il est primordial d'être mobile sur l'ensemble du territoire des Hauts De France et d'être présent et disponible à minima sur :

- Un mercredi par mois afin de participer au Réunion du Bureau Exécutif

- 4 Samedi répartis dans l'année pour les réunions du Conseil d'Administration.

## 5 Arbitrage

Le B.E. demande au président de la C.R.A. de communiquer le calendrier annuel des arbitres sur les épreuves à Emilie Comyn avant le 01 Avril.

**Voté à l'unanimité**

Le B.E. demande au président de la C.R.A. de renseigner le calendrier de l'Arbitrage dans l'espace 2.0 pour l'ensemble de la saison 2019 avant le 01 Avril.

**Voté à l'unanimité**

Le B.E. demande à Emilie de communiquer à chaque organisateur le nombre d'arbitre prévu sur son épreuve avant le 08 Avril.

**Voté à l'unanimité**

Le B.E. demande à Emilie de communiquer le calendrier des arbitres aux clubs (président, trésorier et secrétaire) avant le 8 avril.

**Voté à l'unanimité**

Le B.E. demande à Nicolas de publier le calendrier des arbitres sur le site de la Ligue avant le 08 Avril.

**Voté à l'unanimité**

Le B.E. demande au président de la C.R.A. de mettre en place une feuille d'émargement des arbitres sur chaque épreuve. Cette feuille d'émargement sera également signée par l'organisateur afin d'attester la présence des arbitres sur son épreuve. Cette feuille sera éditée en double exemplaire, l'un pour l'organisateur et le second pour la ligue. L'Arbitre Principal transmettra cette feuille d'émargement à la ligue. Sans cette feuille d'émargement, la ligue ne pourra indemniser les arbitres.

**Voté à l'unanimité**

## 6 Questions diverses

### 6.1 Festival indoor de Liévin

La ligue a reçu la facture des places offertes au club dans le cadre du festival indoor de Liévin.

Le B.E. demande au club de Liévin de refaire cette facture, en déduisant la billetterie en ligne comme convenu lors de l'accord (- 2euros / place).

**Voté à l'unanimité**

### 6.2 Aide aux licences adultes

Seuls les clubs avec le même numéro d'agrément en 2019 peuvent bénéficier de l'aide de la ligue pour les licences adultes (2euros/ licence).

**Voté à l'unanimité**

### 6.3 Equipement des organisateurs

Le B.E. prend la décision d'équiper les 3 espaces de stockage de la ligue d'un Roll Up de fond pour placer derrière les podiums et d'un jeu de boîte 1 – 2 – 3 (podium ; charge aux organisateurs de venir les récupérer).

**Voté à l'unanimité**

### 6.4 E.T.R.

Le B.E. demande au Directeur Général de refaire l'organigramme de l'E.T.R. afin de clarifier les missions de chacun avant le 1<sup>er</sup> avril.

**Voté à l'unanimité**

Le B.E. valide l'équipement d'une veste de vélo pour les équipes de ligue (pour un coût inférieur à 50 euros).

**Voté à l'unanimité**

Le B.E. demande à Nicolas de publier cet organigramme sur le site de la Ligue avant le 08 Avril.

**Voté à l'unanimité**

## 6.5 Site de la ligue

Le B.E. demande à Nicolas d'interroger les clubs afin de mettre à jour le site de la ligue et le facebook. Cette mise à jour sera demandée chaque année en janvier.

**Voté à l'unanimité**

## 6.6 Natation en eau libre

Le B.E. prend la décision de mettre en place un « pass eau libre » pour la saison. Un contrôle sera effectué sur chaque site.

Ce pass sera au tarif de 10euros pour les licenciés et 20euros pour les non licenciés.

Le pass sera pris en ligne.

**Voté à l'unanimité**

Le B.E. valide les dates suivantes pour la natation eau libre sur les 2 sites (Rieulay et Gravelines) :

- Du 15 mai (reprise) au 10 juillet
- Du 21 août au 25 septembre.

La natation à Gravelines se fera le mercredi. Reprise à partir du 15 Mai au 10 Juillet et du 21 Août au 25 Septembre. La natation à Rieulay se fera le jeudi. Reprise à partir du 16 Mai au 11 Juillet et du 22 Août au 26 Septembre.

Les horaires de la natation seront communiqués lors de la campagne d'information pour la reprise de l'activité.

**Voté à l'unanimité**

La natation eau libre est ouverte à partir de la catégorie minimes (sauf dérogation du C.T.L.). Les écoles de triathlon peuvent venir pratiquer à condition d'être accompagnée d'un encadrant.

**Voté à l'unanimité**

## 6.7 Demande de prêt de minibus

Le B.E. accepte de mettre à disposition les véhicules de la ligue pour les organisateurs sur les épreuves régionales à label national, selon certaines modalités d'utilisation (voir cahier des charges).

**Voté à l'unanimité**

Le B.E. précise qu'un cahier des charges sera à respecter et qu'une procédure de prêt sera mise en place (Vérification du plein d'essence ; permis de conduire ; cahier et fiche du véhicule ; chèque de caution). Chaque demande est à effectuer au B.E. de la ligue au moins 1 mois avant.

**Voté à l'unanimité**

## 6.8 Demande de moquette

Le B.E. valide le fait de mettre à disposition de la moquette sur les épreuves régionales à label national.

**Voté à l'unanimité**

Les modalités de mise à disposition de la moquette seront les suivantes :

- La moquette est à prendre à Gravelines et à ramener à Gravelines
- Le référent est Nicolas
- Un formulaire est à remplir avant le retrait
- Elle doit être ramenée sèche, propre et non coupée
- Une caution de 200 euros est exigée au retrait de la moquette.

Voté à l'unanimité

## 7 Fin de la réunion

17h.